Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix

Lettre d'information n° 15 • septembre 2016

Kichen an dour

édito

Le Syndicat Mixte du Trégor (SMT), les Communes et syndicats d'eau du Trégor ainsi que le Conseil départemental du Finistère se sont prononcés contre la proposition préfectorale de fusion du SMT au Syndicat Mixte du Haut-Léon dès le 1er janvier 2017. Sans aucune autre précision, le schéma départemental (SDCI) prévoyait la dissolution du SMT avant création d'une nouvelle structure à l'échelle du SAGE couvrant 53 Communes.

Ce projet se heurte, non seulement, à une impossibilité matérielle liée aux délais et à la non désignation d'un porteur de projet mais également à celui du contexte des transferts et prises de compétences des intercommunalités. Dès le 1er janvier 2017, Morlaix Communauté assurera la compétence eau et assainissement ; au 1er janvier 2018, elle devrait prendre la compétence dite GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation).

La raison nous fait dire qu'il est urgent d'attendre tout en mettant à profit cette période pour définir, avec l'ensemble des acteurs, à l'échelle d'un territoire cohérent, ce que devrait être la politique des actions liées au grand cycle de l'eau. Cette démarche concertée garantira la pérennité des actions et celle des financements et moyens humains nécessaires. Elle permettra de prendre en compte des actions hors cadre de la GEMAPI qui restent prioritaires : la gestion bocagère mais surtout le plan de lutte contre les algues vertes. Les professionnels agricoles se sont fortement mobilisés, en se posant des questions essentielles sur l'avenir de l'agriculture, levier majeur de l'économie locale. Ce d'autant plus que nous mettons en place un second projet de territoire à basses fuites d'azote sur le Douron et étendons nos actions au-delà.

Guy PENNEC
Président du Syndicat Mixte du Trégor (S.M.T.)

L'entretien du Périmètre de sécurité contre les inondations

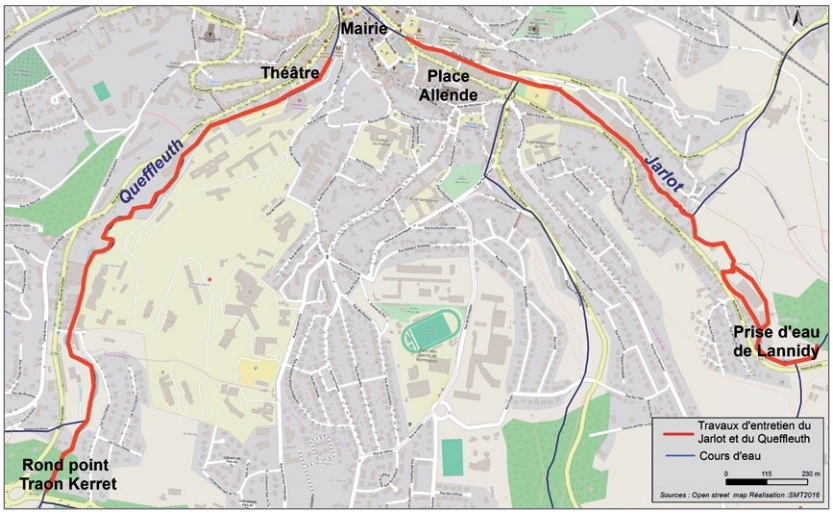

Localisation du Périmètre de sécurité

Le secteur dénommé « Périmètre de sécurité » est un linéaire de 3,7 km de cours d'eau situé dans la ville de Morlaix. Il s'étend de l'entrée des galeries souterraines à la rocade de Traon Kerret sur le Queffleuth et à la prise d'eau potable de Lannidy sur le Jarlot.

Il est entretenu annuellement, en septembre, pour faciliter l'écoulement de l'eau en cas de forte crue et limiter les risques d'inondations.

Concrètement, cet entretien préventif comporte l'abattage et le dégagement de tout arbre, souche et branche :

- risquant de tomber dans la rivière ou dans une zone d'expansion des crues,
- couché dans le lit du cours d'eau,
- poussant dans les berges artificielles (murs en pierre),
- en mauvais état sanitaire.

Il comporte aussi le dégagement de tout élément risquant d'être entraîné par le courant en aval. L'entretien d'un cheminement à certains endroits est effectué pour garantir un accès aisé aux pêcheurs et aux promeneurs (site privilégié pour le grand public puisque situé à proximité du centre-ville de Morlaix).

Cette année, c'est le chantier d'insertion de l'ULAMIR de Lanmeur qui interviendra du 15 au 30 septembre pour entretenir ce périmètre.

Photos SMT

Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix
CS 60999 • Place O. Krébel • 29679 Morlaix cedex • Tél. 02 98 15 15 15 • Fax 02 98 15 15 20 • E-mail : contact@syndicat-tregor.fr

Collectivités : une démarche vers le « zéro phyto »

Dans le but de préserver la qualité de l'eau, le SMT invite les communes à mettre en œuvre de nouvelles techniques de désherbage afin de limiter l'utilisation de produits chimiques.
Lors du comité de pilotage du SMT en juin dernier, les agents des services techniques de Plouézoc'h et Plouégat-Guerrand ont été conviés afin de présenter et d'échanger sur leurs expériences d'entretien des espaces communaux.

L'exemple de Plouégat Guerrand

La commune s'est engagée depuis une douzaine d'années vers une utilisation raisonnée de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, seul le cimetière subit un traitement chimique, le reste de la commune est entretenu manuellement et/ou mécaniquement. « *En 10 ans, on a réduit d'un facteur 4 notre consommation de pesticides. La commune a fait le choix de laisser l'herbe pousser sur certains trottoirs sablés comme la rue de l'Oratoire par exemple ; ces espaces sont entretenus à la débroussailleuse et à la binette* », nous explique Yoann Mesguen, responsable des services techniques. « *D'autres espaces sablés sont entretenus avec la herse rotative du syndicat de voirie. Pour ce qui est du terrain de foot, l'entretien consiste en de la tonte et du débroussaillage* ».

L'engagement de Plouézoc'h

La commune a pris conscience des effets des pesticides sur la santé et l'environnement depuis plusieurs années et a décidé de s'impliquer dans la reconquête de la qualité de l'eau. En 2013, elle a mis en œuvre son plan de désherbage qui propose de prendre en compte les risques de transferts des pesticides vers les eaux sur les surfaces de la commune et d'adapter les techniques d'entretien.
Depuis, les élus ont décidé d'aller encore plus loin : le choix politique s'est orienté vers le « zéro phyto » pour 2017. La commune a décidé de ne pas attendre la future réglementation* et s'est pleinement engagée dans la démarche.

La démarche progressive de Plouézoc'h

L'année 2016 est celle de la transition destinée à préparer l'arrêt des traitements chimiques. Ainsi, la commune repense ses pratiques d'entretien, revoit l'aménagement des espaces, teste le matériel de désherbage alternatif mis à disposition par le SMT. « *Certains chemins du bourg vont être laissés verts afin de limiter les produits chimiques, des plantes vivaces ont été plantées dans certains massifs pour limiter l'entretien. Le syndicat mixte nous met à disposition du matériel pour l'entretien du cimetière notamment, où nous avons essayé un désherbeur thermique à eau chaude et une herse rotative* » nous explique Patrick Le Roy, responsable des services techniques.
Une saison qui permettra à Plouézoc'h d'ajuster ses pratiques pour assurer à l'avenir un entretien au naturel sur l'ensemble de la commune.

Crédit photo : Mairie de Plouézoc'h

Passage de la herse rotative pour l'entretien du cimetière

*** La nouvelle réglementation à compter de 2017 : la loi LABBE concerne les collectivités publiques**

À l'échéance du 1er janvier 2017, il leur sera interdit d'utiliser des pesticides sur les espaces verts, forêts, promenades accessibles au public ainsi que sur les voiries.
À noter que cette loi prévoit des dérogations pour les produits considérés les moins nocifs (ex : produits utilisables en agriculture biologique, produits sans classement toxicologique).

Lancement d'une étude sur le ruisseau de Pontplaincoat à Plougasnou

Photos SMT

Le ruisseau de Pontplaincoat (ou de Plougasnou) s'écoule sur les communes de Lanmeur, Saint Jean du Doigt et Plougasnou.

Un réseau de surveillance existe

La qualité physico-chimique du ruisseau de Pontplaincoat est suivie bi-mensuellement par le SMT.
En parallèle, dans le cadre du programme de surveillance de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ce ruisseau bénéficie d'une évaluation de sa qualité biologique par la réalisation d'indices biologiques.

Le Pontplaincoat, un ruisseau qualifié de dégradé

Les dernières campagnes effectuées ont révélé l'état moyen à médiocre du cours d'eau comme habitat pour les espèces aquatiques. C'est pourquoi le SMT a engagé en 2016 un bureau d'étude pour réaliser :

- des indices biologiques complémentaires (pêche électrique pour l'inventaire des poissons, prélèvements des insectes et des diatomées),
- un diagnostic des causes de dégradation du ruisseau,
- un prévisionnel d'actions visant l'atteinte du bon état écologique du cours d'eau d'ici 2027, comme le fixe la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Une surveillance programmée depuis le mois de juin

Les techniciens du bureau d'études « Hydro Concept » ont parcouru l'intégralité du cours d'eau et de ses affluents en juin dernier pour les relevés de terrain. La détermination des indices biologiques se fera en septembre 2016.

Le technicien rivière du SMT, Sébastien Le Goff, est disponible pour vous apporter des précisions et recueillir des informations relatives aux activités passées sur ce bassin-versant (présence de moulins, activités d'extraction de l'étain...).

Coordonnées :
02 98 15 15 19
ou par mail : riviere@syndicat-tregor.fr

Plan algues vertes Douron-Anse de Locquirec : bilan et perspectives

Un bilan satisfaisant

Bilan du premier plan algues vertes (PLAV1) 2012-2015

Rappelons que l'objectif de résorption des marées vertes est fixé à 2027. Il concerne 8 baies bretonnes dont 5 dans le Finistère et 3 dans les Côtes d'Armor. Les résultats obtenus sur le territoire du Douron-Anse de Locquirec sont très positifs.

Les efforts de la profession agricole...

En matière de mobilisation, c'est 75% des surfaces agricoles du Douron qui sont engagées en contrat algues vertes. Les objectifs concernant la réduction de la fertilisation azotée sont atteints. Concernant le milieu, 40 km de talus et 23 km de haies ont été créés, 17 zones de franchissement des bovins dans les cours d'eau ont été aménagées et plus de la moitié des zones humides cultivées en 2012 ont été remises en prairie.

...se répercutent sur la qualité de l'eau

Ces résultats encourageants se répercutent sur la qualité de l'eau et sur les quantités d'azote arrivant dans l'anse de Locquirec. La concentration moyenne en nitrates est passée de 30 mg/l en 2010-2011 à 25 mg/l en 2014-2015, et le flux d'azote (concentration moyenne x débit annuel) de 420 tonnes à 358 tonnes sur la même période.
Malgré tous ces efforts, le phénomène d'échouage des marées vertes n'est pas endigué et c'est pourquoi une deuxième phase d'actions impliquant les mêmes acteurs est en cours d'élaboration.

Poursuivre l'amélioration des pratiques agricoles

Élaboration du deuxième plan algues vertes (PLAV 2) 2017-2021

Photos SMT

Continuer l'optimisation des pratiques agronomiques...

L'objectif du PLAV2 est de poursuivre les efforts concernant l'ajustement de la fertilisation azotée et d'accentuer les actions sur le regroupement parcellaire, les filières courtes, la méthanisation et le compostage, et la réduction des rejets des stations d'épuration.

...moyennant des aides adaptées

En contrepartie, les dispositifs d'accompagnement seront maintenus ou amplifiés : études individuelles et conseil sur la fertilisation et le pâturage, bonification des aides régionales aux investissements matériels, réalisation d'essais et de démonstrations, financement d'analyses, et financement de travaux portants sur des techniques agronomiques innovantes.

VIDEO

Entre nature et agriculture, une mobilisation gagnante pour le Douron

Après un 1er plan de lutte contre les algues vertes mené de 2012 à 2015, le SMT a réalisé un film « bilan » retraçant l'ensemble des actions menées auprès des agriculteurs et collectivités du territoire du bassin versant du Douron. Vous pouvez voir ce film sur notre site internet : www.syndicat-tregor.fr

Travaux zones humides 2016

Dans le cadre du Plan Algues Vertes - Anse de Locquirec, le SMT mène chaque année une opération de restauration de parcelles humides sur les exploitations agricoles engagées.

Les objectifs de ce programme sont multiples. Ils visent à améliorer la qualité de l'eau en conciliant l'usage agricole et les fonctions que ce type de milieu assure (rôle de filtre naturel, expansion des crues et soutien des niveaux d'eau en période de sécheresse, accueil de la biodiversité). Ces opérations visent également à augmenter la surface en herbe sur les exploitations.

En 2016, 6,5 hectares de zones humides vont être restaurés. Les travaux vont consister à réaliser une coupe des arbres, un broyage de la végétation, à dessoucher et à aménager des accès aux parcelles. 6 autres hectares, restaurés en 2015, feront l'objet d'un broyage d'entretien afin de limiter le développement d'une végétation indésirable.

Une fois les travaux finalisés, les parcelles sont utilisées par les exploitants selon des modalités de gestion respectueuses de ces milieux fragiles.

Les travaux sont financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère et le Syndicat Mixte du Trégor.

Photos SMT

Diffusion numérique du Kichen an Dour

2016 sera la dernière année de diffusion du Kichen an Dour par voie postale. En effet, dans un souci de réduction des coûts et d'utilisation de papier, notre plaquette de communication sera uniquement diffusée par mail à partir de 2017. Aussi, pour continuer à suivre les actualités des actions menées par le SMT et recevoir nos prochains numéros, inscrivez-vous dès maintenant en nous envoyant votre adresse mail à : contact@syndicat-tregor.fr

Directeur de la publication : Guy Pennec
N° ISSN : 2104-7723 • Publication gratuite éditée à 29 000 exemplaires
par le Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix
CS 60999 • Place O. Krébel • 29679 Morlaix cedex • Tél. 02 98 15 15 15
Fax 02 98 15 15 20 • E-mail : contact@syndicat-tregor.fr

Imprimé sur papier PEFC, par Cloître Imprimeurs